

Laboratoire international des pratiques utopiques Danielle Mitterrand
(titre provisoire)

Un lieu pour respirer, rencontrer, créer, expérimenter
Un Commun pour dessiner les métamorphoses radicales

Préambule

Nous vivons une époque inédite, un bouleversement systémique sans précédent. Les scientifiques nous disent que nous sommes entrés, du fait de l'activité de l'espèce humaine (et en particulier du capitalisme et du productivisme), dans une nouvelle ère géologique, l'anthropocène et que la sixième extinction de masse pointe son nez.

Face à ce vertige, il est nécessaire pour les militantes et les militants, leurs organisations, leurs collectifs d'avoir des espaces de retraite, de prise de distance, de réflexions, de rencontres d'une part et de créativité, d'expérimentations, de développement de leurs pouvoirs d'agir. Comment résister et transformer ce monde, sans transformer également nos imaginaires, nos pratiques, nos fonctionnements ?

Pour contribuer à répondre à ces besoins, un collectif d'organisations s'est lancé dans la réalisation, d'un lieu, un commun, qui puisse servir de retraites et d'espace de créations. Et ainsi donner vie aux utopies. La Fondation Danielle Mitterrand s'engageant à acheter le lieu qui sera au quotidien géré par le collectif.

Alors que la concrétisation du projet est de plus en plus proche (lancement du lieu possiblement en janvier 2023) Le collectif a maintenant besoin de s'agrandir et s'étoffer.

Objectifs du lieu

- Soutenir et (re)lier celles et ceux qui veulent participer d'une métamorphose radicale du monde.
- Permettre aux acteurs décrits d'avoir un lieu accessible pour réaliser leur projet court et in fine faciliter prises de recul, réflexions, les rêves et créations de récits, de projets, de résistances, d'expérimentations de transformation radicale, de métamorphose.
- Expérimenter concrètement la mise en oeuvre d'un commun dans le temps (impliquant les êtres vivants) sur un territoire avec des actrices et acteurs différents et des moyens humains et économiques « sobres ».
- Conserver et mettre en valeur une partie de l'histoire des mouvements sociaux (y compris que de l'action de Danielle Mitterrand).

A quoi pourrait-il ressembler ? Pour faire quoi ?

Un commun sous forme de lieu, c'est-à-dire un espace collectivement « administré » par ses usagères et usagers avec règles et fonctionnement évolutifs.

Un lieu « au vert » à disposition des organisations, artistes, universitaires, militantes et militants de différents horizons pour organiser sur des temps courts en « auto-suffisance et auto-gestion » leurs :

- séminaires/rencontres seuls ou avec d'autres
- résidences
- chantiers
- rencontres ouvertes (événementiel)
- « écoles » éphémères ou autres événements d'auto-formation

- expérimentations éphémères ou durables
- autres actions en lien avec l'essence du lieu

L'architecture et l'organisation du lieu doivent refléter les objectifs et valeurs du projet général. Ainsi la composition et la localisation du bâtiment et du terrain doivent permettre de prendre du recul, respirer, rêver, créer, s'inspirer et inspirer, réfléchir, rencontrer, relier, expérimenter et pratiquer. Quelques projets communs pourront aussi être réalisés au-delà de la gestion d'un tel commun (un projet en soi...)

Le lieu :

Nous espérons pouvoir acheter la maison du Domaine Saint Laurent à proximité de Cluny (en Bourgogne).

Ce lieu possède :

- une capacité d'hébergement (nuitée comprise) de 32 personnes avec différentes configurations : 13 chambres et un appartement sur deux étages.
- une grande salle pouvant accueillir plus de 70 personnes
- une petite salle pour des petits groupes et un bureau
- une bibliothèque
- une grande terrasse
- une cuisine collective équipée
- des caves

Il est en plein cœur d'un domaine agricole (en bio) géré par un groupement d'agriculteurs (éleveurs, maraicher.e.s, boulanger) à proximité d'une grande forêt et à 30 minutes de marche de Cluny.

Quelques photos sur le site de l'association gérant le lieu actuellement : <http://assodudomaine.fr/>

Quelle implantation géographique ?

Autour de Cluny, haut lieu de la résistance, profondément lié à Danielle Mitterrand, territoire au fort potentiel pour nouer des liens avec le tissu associatif ainsi qu'avec le vivant.

Eloigné des grandes villes et de l'Île de France à moins de 2h15 de Paris (train + bus) et 1h15 de Lyon par transport en commun

Le projet doit permettre de faire commun à la fois avec les usagers et usagères hors du territoire et celles et ceux habitant le territoire ainsi que tout potentiel partenaire.

Avec qui se ferait-il ?

Mouvements sociaux et acteurs contribuant à la transformation radicale du monde au sens large (associations, collectifs, syndicats, artistes, réalisatrices et réalisateurs, autrices et auteurs, universitaires etc) souhaitant renouveler leurs idées et pratiques et/ou ayant besoin de respirer, prendre du recul, se ressourcer.

Les associations, collectivités, coopératives, commerçants/agriculteurs du territoire pour développer avec eux interactions, échanges et possiblement projets communs.

Les usagères et usagers (personnes morales et physiques) s'engagent à s'impliquer dans le fonctionnement et la pérennité de cet espace. Toute personne (morale et physique) devra adhérer aux principes et au fonctionnement du lieu et pourra participer à son évolution.

Ce commun sera amené également à faire réseau avec d'autres initiatives similaires de lieux engagés (ex : RELACS d'IPAM, le CICP à Paris)

Un Comité de Pilotage lancé en mars 2021 organise ce projet, il est constitué des acteurs suivants : Mouvement Utopia, Coordination Eau Ile de France, Fondation Un Monde Par Tous, Initiative Pour un Autre Monde, Remix the Commons, Ilha Productions, Ciné Pause (organisation basée à Cluny), le CRID (observateur pour l'instant), la Fondation Danielle Mitterrand.

Quels couts ?

L'achat et la rénovation initiale du lieu est pris en charge par la Fondation. Le bâtiment lui appartient et rentre dans ses actifs.

Le lieu sera ensuite organisé/géré par une association regroupant les usagères et usagers à travers un bail entre la Fondation et cette association créée spécifiquement. Ce sont les usagères et usagers qui devront faire vivre le lieu et assurer sa prise en charge financière au quotidien.

Pour que le projet fonctionne, il est donc nécessaire d'avoir des frais de fonctionnement à l'année (électricité, eau, réparation, etc.) très limités et pris en charge par une participation libre des usagères et usagers sous différents formats et selon leurs possibilités (argents, travaux, etc.). La Fondation ne couvre pas plus que l'achat du lieu, les travaux liés au propriétaire et sa participation en tant qu'usagère du projet. Il est donc nécessaire d'avoir un bâtiment en très bon état ou rénové, nécessitant peu de travaux « structurels » dans la durée également.

Récupérations, réutilisations et techniques convivialistes seront probablement à privilégier tout au long de l'évolution du lieu.

Il sera donc attendu une contribution de chaque organisation à la fois pour partager la charge économique que la charge mentale et quotidienne de l'entretien d'un tel projet.

Quel fonctionnement pour un tel projet ?

Le lieu se voulant un **commun** (même si le terrain et bâtiment appartenant tout de même à la Fondation), il est administré tout au long de l'année par ses usagères et usagers (personne morale et physique) à la fois lors des séjours sur le site et en dehors, à travers une entité légale (type association loi 1901). Ces usagères et usagers adhèrent à une charte développée par les organisations fondatrices et évolutive et interviennent dans le fonctionnement du projet, sur site ou non.

Chacune et chacun doit s'investir d'une manière ou d'une autre dans la préservation et la bonne santé du lieu lors de son passage voir en dehors.

Les usagères et usagers font vivre et évoluer les règles et responsabilités. Un premier comité de pilotage est en place depuis mars 2021 et doit maintenant s'agrandir, il propose le cadre et met en place d'ores et déjà le fonctionnement collectif qui s'affinera et évoluera au fur et à mesure de la mise en œuvre du projet, de l'achat du lieu et de l'inclusion des membres. Un fonctionnement expérimental évolutif/vivant pourra être adopté pour que chaque usagère et usager (moral ou physique) puisse enrichir le site et le projet et contribuer tout au long de l'année à sa mise en œuvre. Le lieu et son organisation doivent permettre une rotation des présences sur le lieu et l'enrichissement (donc la communication) des expériences des uns et des autres. Ainsi chacune et chacun pourrait laisser son empreinte sur le lieu, faire connaître ses sujets d'action, pratiques, doutes et réussites.

Internationaux, nationaux et locaux se relaient sur le lieu, se rencontrent et s'enrichissent mutuellement. Une bonne intégration dans le territoire du lieu est donc centrale.

Les autres êtres vivants présents sur le lieu et alentours devront également être partie prenante du fonctionnement du lieu.

Enfin, le lieu pourrait dans sa structuration permettre au maximum de développer à la fois ses capacités à rêver des pratiques et sa « sensibilité » au vivant.

Quand ?

Déjà réalisé :

Nov et déc 2020 : évaluation de l'intérêt des mouvements sociaux pour un projet de ce type

Février 2021 : création d'un comité de pilotage et lancement du projet et recherche de lieux

Juin 2021 : 1^{er} séminaire de création du commun à Cluny + visite de lieux et rencontres de structures du territoire et adoption du texte boussole (valeurs et principes)

27 septembre 2021 : réunion d'information ouverte à toute structure intéressée par le projet

15 au 17 octobre 2021 : second séminaire de Cluny avec adoption du canevas cadre du commun

Octobre 2021 : constitution de 10 groupes de travail (Constitution, Communication, Lien avec le Clunyois, Gouvernance/mandats, Contribution, Documentation, Juridique, Achat du lieu)

14 janvier 2022 : séminaire à la librairie Utopia (Paris) autour des groupes de travail

11-13 mars 2022 : séminaire à Cluny : visite du domaine Saint Laurent, lien avec le Clunyois, avancée groupe de travail.

6 mai : séminaire au CICP (Paris)

A venir :

2 juin : CA de la Fondation Danielle Mitterrand avec proposition d'achat de la maison du Domaine Saint Laurent

1 juillet : séminaire aux Murs à Pêches (Montreuil)

9-11 septembre : Assemblée fondatrice : adoption de la constitution du commun et mise en place des différentes structures de la galaxie du commun (assemblée, comités, etc.).

1^{er} janvier 2023 : remise des clés, lancement de son utilisation et préparation des travaux